

Article original

Coopération transfrontalière Tchad-Cameroun en matière de sécurité, entre stratégies et pratiques : 1990 à nos jours.

Mahamat Mey Mahamat¹, Armi Jonas² et Zakinet Dangbet

1-Département d'Histoire, Université de N'Djamena : mahamatm2008@yayoo.fr

2-, Département d'Histoire, Université d'Abéché

3-, Département d'histoire, Université de N'Djaména : dangbet_zak@yahoo.fr
Département d'Histoire, Université Adam Barka d'Abéché (Tchad)

Tel :(235) 66397363/99398563

Email : jonasarmi2@gmail.com

Résumé : La question de la coopération bilatérale s'inscrit dans la trajectoire des relations internationales axées sur les problématiques de gouvernance politique. Cette épreuve de collaboration transfrontalière au plan sécuritaire a pour objectif d'étudier les mécanismes voire les stratégies de politique de sécurité collective et les actions mises en pratiques dont les visées consistent à cadrer, freiner, et éradiquer le phénomène d'insécurité autour des frontières entre le Tchad et le Cameroun depuis les années 1990. Mettant en exergue l'approche systémique et l'analyse empirico-déductive, nos investigations se sont basées sur les archives nationales, les ouvrages, les sources orales, la presse écrite collectés dans les centres de documentations de la ville de N'Djamena. La présente étude se penche sur les stratégies d'homogénéisation et d'adoption de politique de sécurité fédérative. Elle met en exergue les modalités pratiques de lutte contre l'insécurité orientées sur les rencontres ministérielles, les interventions des commissions ad-hoc, l'implication des peuples frontaliers et les modes fonctionnels liées à ces stratégies. Ce qui permet d'expliquer et de faire comprendre la dynamique des efforts conjoints, les effets et enjeux qui en découlent. Ce faisant elle aboutit aux moyens des stratégies déployées à l'identification et analyses

des faits sécuritaires. Quant aux modes pratiques, on enregistre le contrôle et l'éradication des crimes organisés sur les frontières.

Mots clés : coopération, insécurité, sécurité transfrontalière, stratégies, mécanismes, Tchad, Cameroun.

Abstract : *The issue of bilateral cooperation is part of the trajectory of international relations focused on issues of political governance. This test of cross-border collaboration in the security plan aims to study the mechanisms and even the strategies of collective security policy and the actions put into practice whose aims consist in framing, slowing down, and eradicating the phenomenon of insecurity around the borders between Chad and Cameroon since the 1990s. Emphasizing the systemic approach and empirico-deductive analysis, our investigations were based on national archives, books, oral sources, written press collected in the centers of documentations from the city of N'Djamena. This study examines strategies for homogenizing and adopting federative security policy. It highlights the practical methods of combating insecurity focused on ministerial meetings, interventions by ad-hoc committees, the involvement of border peoples and the functional methods linked to these strategies. This allows the dynamics of joint efforts to be explained and understood, as well as the resulting effects and issues. In doing so, it results in the means of the strategies deployed for the identification and analysis of security facts. As for practical modes, we record the control and eradication of organized crimes on the borders.*

Keywords: *cooperation, insecurity, cross-border security, strategies, mechanisms, Chad, Cameroon.*

Introduction

A l'instar des autres Etats de la sous-région Afrique centrale, le Tchad et le Cameroun se partagent naturellement des frontières sur une longueur de 1043 Km² (Abdoul-Aziz, 2007 :23). Les relations bilatérales entre ces pays voisins se manifestent à plusieurs degrés et se déterminent en fonction des besoins exprimés par ces Etats. A la faveur du contexte démocratique, il apparaît que plusieurs facteurs allant de trafics transfrontaliers, menaces de bandes armées, les vols, les actions isolées de violences animent le phénomène d'insécurité autour de ces frontières et interpellent ces Etats à la prise des initiatives et mise en place des actions collectives. Ce qui suscite l'intérêt de montrer, analyser et évaluer les efforts conjoints mis au profit des stratégies et modalités pratiques dans l'endiguement, la maîtrise, la gestion et la résolution du phénomène

d'insécurité autour de ces frontières. Au-delà de ces initiatives et actions entreprises et menées en faveur du rétablissement de la paix et de l'autorité des Etats, il importe d'évaluer les retombées et les enjeux de ces initiatives et actions entreprises. Cette réflexion permet d'examiner l'organisation conjointe des opérations militaires et échanges des informations entre les organes spéciaux, et la coopération judiciaire entre ces deux Etats. Eu égard à ces différents facteurs de menace de sécurité, il importe de porter les réflexions d'abord sur l'homogénéisation et adoption de politique de sécurité bilatérale, ensuite sur les modalités pratiques de lutte pour la sécurité.

1. Homogénéisation et adoption de politique de sécurité

Etant pilier de développement, la sécurité exige des Etats la mise à l'épreuve de politiques ardues suivies et contrôlées. C'est pourquoi, il est question de chercher à comprendre comment le Tchad et le Cameroun arrivent-ils à concilier et adopter les politiques de sécurité autour des frontières et quelles sont les stratégies déployées et les moyens d'actions mis en exergue pour la sécurisation.

1.1. Mécanismes collégiaux de mise en œuvre de politique de sécurité : création d'une commission mixte permanente de sécurité

Dans l'ensemble, l'arsenal ou alors les moyens d'actions stratégiques entreprises par les gouvernements tchadiens et camerounais pour lutter contre l'insécurité se présentent sous plusieurs formes. A la hauteur des facteurs qui constituent de menace pour la sécurité frontalière entre ces deux Etats, les processus de mise en place des rencontres ministérielles, des commissions ad-hoc et l'implication des peuples frontaliers participent à ce qu'on peut qualifier de stratégies collégiales de mise en œuvre d'une politique bilatérale de sécurité.

Les relations entre le Tchad et le Cameroun évoluent au gré des contextes et de par les différents éléments qui les caractérisent¹. Les

¹ Entretien avec Bah Oumarou Sanda, le 14 mars 2018, N'Djamena (Tchad).

années 1990 marquent un contexte politique très particulier lié à l'avènement du nouveau système pluraliste où les échanges au plan bilatéral se redynamisent en faveur des nouveaux facteurs². C'est ainsi que les rapports bilatéraux prennent une ampleur importante à la mesure des besoins qui suscitent les intérêts des Etats et souvent animent leur volonté politique à vouloir recadrer leur coopération.

Dans le cadre de manifestations des relations bilatérales, les représentations diplomatiques dans leur ensemble constituent la remorque ou alors la cheville-ouvrière de toutes ces relations³. Avec le contexte de la libéralisation de la vie politique, bien d'autres facteurs intègrent le sillage de la politique bilatérale. La stratégie de favoriser l'implication des rencontres ministérielles donne un nouveau souffle à l'émergence de ces relations⁴.

C'est ainsi que, la création de structure basée sur les équipes ministérielles apparaît comme facteur de conception, de mise en œuvre et de suivi des orientations générales des relations de sécurité entre le Tchad et le Cameroun. De ce fait, la mise en œuvre des délégations ministérielles apparaît alors comme modèle des relations bilatérales.

Au plan de la sécurité, la collaboration entre le Tchad et le Cameroun sous le régime démocratique est beaucoup plus dense qu'elle ne l'était au temps des régimes précédents⁵. C'est ce qui s'explique par le fait que, la débandade des éléments armés du Tchad lors des défaites enregistrées au cours de guerres pour le pouvoir entre les politico-militaires et le pouvoir central à partir des années 1979 à 1989, la porosité des frontières séparant les deux pays, le phénomène des coupeurs de routes, les incursions de bandes armées sur les frontières sont des préoccupations autour desquelles les relations bilatérales Tchad-Cameroun au plan de la sécurité se sont fort manifestées (Saibou, 2012:19). Dès lors on se rend compte

²Entretien avec Oumar Nouri, le 11 janvier 20018, N'Djamena (Tchad).

³Entretien avec Abouna Malloum Abba, le 18 juin 2017, Yaoundé (Cameroun).

⁴Entretien avec Njila Réné, le 07 mars 2018, N'Djamena (Tchad).

⁵Entretien avec Yacoub Mahamat, S. le 16 avril 2018, N'Djamena (Tchad).

que la contingence des faits sociaux et les actes de violences orchestrées mobilisent ces Etats à prendre des initiatives et mesures adéquates pouvant leur permettre de freiner voire arrêter le phénomène d'insécurité. La mise en place des équipes ministérielles Tchad-Cameroun a toujours depuis l'indépendance du Tchad été une pratique mise en exergue dans le processus de développement des relations bilatérales. Etant donné que ces relations se manifestent au gré des contextes et circonstances, la période marquant l'ouverture démocratique au Tchad se présente comme le socle qui matérialise l'émergence de ces relations. Le phénomène d'insécurité apparaît plus fréquent voire régulier autour des frontières qui séparent le Tchad et le Cameroun⁶. Au tournant des 1990, l'intensité des violences armées et la perméabilité des frontières terrestre aussi bien fluviale interpellent ces pays voisins à prendre davantage soin du bien être de la population ainsi que de leur vie. En raison de la poussée de l'insécurité, de perturbation de la circulation des personnes et de leurs biens, des efforts ont été consentis par ces Etats voisins afin de dominer le problème d'insécurité. Dans la première moitié de la décennie des années 2000, le problème de l'insécurité autour des frontières tchado-camerounaises devient plus préoccupant (Yacoub, 2005 :73). Ce phénomène d'insécurité lié aux activités criminelles et à l'économie illicite, oblige ces Etats à la multiplication des efforts pour recadrer, gérer et résoudre la question de l'insécurité⁷. La relance des équipes ministérielles permet de poser les jalons ou alors porter le flambeau d'une politique de sécurité bilatérale soutenue et suivie.

Les besoins d'instaurer la sécurité et la paix sur les frontières tchado-camerounaises occupent une place de choix dans les agendas de ces deux gouvernements. Du fait que la sécurité constitue la garantie

⁶Archives du ministère tchadien des Affaires Etrangères et de l'Intégration africaine. Rapport de la sous-commission questions politiques et problème de l'Emi/Immigration, N'Djamena-Tchad.

⁷Issa, S. 2006. « La prise d'otage dans les confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad : une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier », in *www.Polis/R.C.S.P.S.R.vol.13, Numéro 1-2, 2006*. Consulté le 18 août 2017.

ou alors le préalable de tout développement, les interventions collégiales et concertées de deux pays sur la nécessité de favoriser un climat de paix et stabilité autour des frontières apparaissent de plus en plus concrètes. La mise en exergue des équipes ministérielles comme remorque ou support accessoirement aux canaux diplomatiques classiques participe à la résolution de ce problème qui devient de plus en plus préoccupant.

Au courant de la première décennie de l'ouverture démocratique, les manifestations et la résurgence du phénomène d'insécurité entre le Tchad et le Cameroun apparaissent plus inquiétantes obligeant ainsi ces deux Etats voisins à définir de stratégies collectives de sécurité. La réinitialisation et l'implication des équipes ministérielles conjointes favorisent une stratégie efficace dans la lutte contre l'insécurité aux frontières Tchad-Cameroun.

Soucieux et conscients de l'ampleur et de la vigueur des menaces sur les frontières perturbant ainsi la paix et la sécurité des citoyens, le Tchad et le Cameroun ont témoigné de leur volonté politique pour pouvoir répondre à ces menaces. C'est pourquoi au milieu des années 1994 avec la reprise en main de la gestion de l'Etat par le nouveau régime politique du Tchad des initiatives ont été engagées dans la résolution du problème de l'insécurité aux conséquences dramatiques (Bangoura, 2005 :39). La prise en charge du maintien de la stabilité et de la paix par ces deux Etats voisins a favorisé une série de retrouvailles des délégations tchadienne et camerounaise dont les objectifs visés portaient sur la mise en place d'un cadre bilatéral formel répondant aux préoccupations de l'insécurité sur les frontières.

Dès lors, on note, la rencontre entre l'équipe ministérielle du Tchad conduite sous la direction du ministre de la Sécurité publique et de l'Émigration Ahmat Mahamat Bachir et celle du Cameroun sous la direction de son ministre d'Etat chargé de l'Administration du

territoire Marafa Haminou Yaya, rencontre qui a eu lieu à Maroua⁸ en 1994⁹. Cette assise a permis de passer au crible tous les maux qui entravent la sécurité frontalière entre les deux Etats. L'issue des échanges a permis d'identifier les mobiles à la source de cette insécurité, de situer les responsabilités de chacune des parties à ne ménager des efforts dans la lutte contre le phénomène d'insécurité.

Au fil du temps, on enregistre plusieurs rencontres entre ces équipes ministérielles dont l'objet consiste à passer au peigne fin toutes les entraves à la sécurité frontalière définir et adopter une stratégie formelle permettant de pallier à ce problème de sécurité. En effet, la rencontre de N'Djamena (capitale tchadienne) en février 1999 a été décisive dans la mise en place d'une stratégie de lutte contre l'insécurité. Il ressort de cette rencontre, la création d'une commission mixte permanente de sécurité (Tony, 1989 :87). Les principes portant sur les mesures de sécurité dont les deux Etats se sont assignés débouchent sur la mise en œuvre d'une stratégie de lutte contre l'insécurité. En effet, la création d'une commission mixte permanente de sécurité représente une initiative encourageante qui aide à répondre aux défis sécuritaires. Le phénomène aussi grandiose marqué par l'insécurité, au-delà des efforts qu'il exige de ces Etats dans la mise en œuvre de stratégies collégiales de lutte, implique sans nul doute des enjeux importants. Il en ressort ainsi du cadre structurel mis en place des enjeux aussi bien socio-économique et politique.

Au-delà du climat de confiance qui règne entre ces Etats, les efforts conjoints menés dans le sens d'endiguer les véritables sources d'insécurité, l'enjeu majeur dans cette initiative consiste à garantir une atmosphère de paix à laquelle les activités économiques en matière de transit des marchandises, du transport de bétail et la

⁸Maroua est une région administrative du Cameroun située dans l'extrême nord du pays. Elle est l'une des régions administratives camerounaises qui partage le plus grand kilométrage de frontière avec le Tchad.

⁹Archives du ministère tchadiens des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine, Procès-verbal de rencontre interministérielle Tchad- Cameroun, mars 1994, Maroua-Cameroun.

libre circulation des personnes ne souffrent d'aucune difficulté (Gérémi, 1986 :82). Les liens économiques et sociaux entre ces pays voisins nécessitent au préalable une condition sécuritaire permettant ainsi le bon déroulement de ces activités. En outre, on peut souligner que les paramètres de la création d'une commission mixte permanente de sécurité comme pôle stratégique renvoient, au plan politique, au rapprochement des deux pays voisins dans le souci de répondre activement et de manière conséquente aux problèmes de sécurité collective. La particularité à relever dans cette initiative de mise en place de stratégies de lutte contre l'insécurité transfrontalière part du fait de l'adoption d'une recommandation sur l'institutionnalisation d'une grande commission mixte permanente interétatique de lutte contre l'insécurité sur la frontière Tchad-Cameroun. Au regard des engagements pris et de la volonté politique exprimée par ces États voisins, convient-il aussi de rappeler que la chaîne des stratégies mises en œuvre pour pallier aux drames de la sécurité reste encore longue et étendue. C'est ainsi qu'on relève également l'admission par ces États de la création des commissions ad-hoc comme moyens supplémentaires en appuis aux équipes interministérielles.

1.2. Les commissions ad-hoc comme moyens supplémentaires

Les frontières Tchad-Cameroun sont celles où survivent des menaces de paix et de stabilité. On assiste souvent aux actes des coupeurs de routes, des trafiquants de drogues, des incursions armées et de scènes de vols. Ce qui se traduit par des mouvements récurrents de vol de bétail et trafiquants qui sillonnent les frontières causant ainsi des dommages aux paisibles citoyens.

Au regard de l'ampleur du phénomène d'insécurité le long de la frontière Tchad-Cameroun, hormis cette stratégie de mise en place d'une commission mixte permanente de sécurité, l'harmonisation de la politique de sécurité sur les frontières favorise aussi la création des commissions ad-hoc comme moyens supplémentaires. La rencontre de Maroua constitue le porte étendard d'une armada de stratégies développées par le Tchad et le Cameroun. A cet effet, plusieurs sous-commissions ont vu le jour. C'est ainsi que la sous-

commission questions politiques et problème de l'Emi/Immigration dont le rôle était principalement destiné à apprécier et évaluer la situation de sécurité commune autour des frontières a été mise à jour¹⁰. Le phénomène de l'insécurité autour des frontières n'est pas seulement spécifique entre le Tchad et le Cameroun. De manière générale en Afrique centrale, la récurrence des conflits armés dans le contexte de la démocratie mobilise les Etats à asseoir et à affiner les politiques publiques concertées dans la logique de lutte contre l'insécurité sur les frontières. Les manifestations et l'intensité de ces conflits diffèrent d'un cas à un autre dans la mesure où les moyens et les techniques d'usage de la violence obéissent à la nature des acteurs en scène (Ango, 2001:36).

Entre le Tchad et le Cameroun en particulier le phénomène de l'insécurité sur les frontières oblige ces Etats à développer davantage de moyens politiques appropriés pour contrecarrer et lutter de manière efficace contre ce fléau. C'est pourquoi, les mises au point des grandes assises réciproquement organisées à N'Djamena au Tchad et à Maroua au Cameroun ont permis la création des organes de relais dans la lutte contre l'insécurité transfrontalière. A ce sujet, la sous-commission questions politiques et problème de l'Emi/Immigration est mis sur pieds dans l'ordre d'affronter, d'analyser et de trouver des pistes de solutions pour la lutte contre l'insécurité transfrontalière¹¹.

Le partage des expériences et les échanges réciproques permettent à ces Etats non seulement de canaliser mais surtout de freiner et éradiquer les troubles de sécurité autour des frontières. La multiplication des efforts stratégiques fait appel aussi à l'implication des populations cibles notamment celles situées le long des frontières

¹⁰Archives de l'Ambassade du Cameroun au Tchad, Rapport sur l'Etat des relations Cameroun/Tchad.

¹¹Archives du ministère tchadiens des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine, Procès-verbal de rencontre interministérielle Tchad- Cameroun, mars 1994, Maroua-Cameroun.

comme moyen de lutte contre l'insécurité¹². C'est pourquoi des initiatives sont engagées pour une large sensibilisation dans le but d'informer et de dénoncer les activités criminelles autour des frontières. D'autant plus que les répercussions de ce phénomène touchent au premier chef les populations riveraines, leurs contributions dans la sauvegarde de la paix sur les frontières sont déterminantes. Ainsi, la participation active et l'implication des populations riveraines dans l'intensification des échanges d'information dans le but d'identifier et de dénoncer les auteurs des troubles devient une stratégie qui permet d'harmoniser les actions de ces Etats pour la lutte contre l'insécurité sur les frontières.

Ces moyens mis en relief dans la logique de lutte commune contre l'insécurité autour des frontières Tchad-Cameroun présentent des effets dans les rapports qui lient ces Etats. En effet, la logique qui a conduit à la mise sur pied des rencontres conjointes entre les délégations ministérielles de ces Etats permet d'identifier et d'analyser les problèmes de sécurité autour des frontières communes. De cette identification, il en ressort des positions réfléchies et concertées qui permettent à ces pays voisins de mesurer l'ampleur des problèmes et de prendre les mesures qui s'imposent à l'effet de répondre promptement ou alors d'apporter des solutions à ces préoccupations. L'autre conséquence va dans le sens de permettre d'évaluer les apports de l'implication des populations cibles. Etant donné que cela demeure une mesure complémentaire aux prédispositions prises par ces Etats dans la logique de maîtriser davantage la question de sécurité sur leurs frontières, cette mise à contribution des populations locales permet de fournir des informations fiables susceptibles d'aider les pouvoirs publics tchadien et camerounais à œuvrer davantage à la sécurité de leurs frontières.

En effet, la politique d'harmonisation des efforts et moyens entrepris par ces pays voisins contribue non seulement à limiter, amoindrir et éradiquer le phénomène d'insécurité mais surtout elle impose un

¹²Entretien avec Gali Ngothe Gatta, le 5 février 2018, N'Djamena (Tchad).

climat de paix et sécurité durables autour des frontières. En dépit des moyens politiques mis en exergue dans la logique de lutte contre l'insécurité sur la frontière Tchad-Cameroun, il convient de relever que les initiatives de ces Etats face à la détermination de leurs volontés politiques permettent de mieux en mieux de favoriser les moyens politiques de lutte contre l'insécurité frontalière. C'est pourquoi l'appropriation par ces Etats du problème et leur détermination à éradiquer ce fléau justifient l'importance de leurs rapports et permettent de mesurer l'utilité et l'ampleur de leurs relations bilatérales. Les relations entre ces pays sont le fruit de l'histoire et par conséquent cette situation sécuritaire ne peut pas être indifférente dans la mesure où elle engage la responsabilité de ces voisins naturels.

En effet, les stratégies d'homogénéisation et d'adoption de mesures de sécurité transfrontalière ont provoqué la détermination de ces Etats dans la conduite des relations bilatérales aux fins de pouvoir apporter des solutions idoines aux récurrents problèmes d'insécurité sur les frontières. Il convient ainsi de relever que ces stratégies communes aux multiples enjeux conduites par ces Etats permettent de comprendre l'efficacité des actions menées et les effets que cela suscite dans l'intérêt de la coopération bilatérale Tchad-Cameroun.

2. Modalités pratiques de lutte pour la sécurité

A la suite des stratégies de mise en œuvre pour la lutte contre l'insécurité autour des frontières Tchad-Cameroun, il importe de se pencher sur les aspects pratiques dont l'ampleur permet de comprendre comment effectivement des solutions directes et immédiates peuvent être apportées au problème de cette insécurité. Il s'agit de montrer les modes pratiques d'intervention, et éradication de ce phénomène, leurs effets et enjeux dans la politique bilatérale entre ces Etats voisins. Ainsi l'organisation des opérations militaires conjointes, les échanges d'informations entre les services de sécurité, et la coopération judiciaire sont des éléments au centre des actions unies et concrètes dans la lutte contre l'insécurité autour des frontières.

2.1. Organisation conjointe des opérations militaires et échanges des informations entre les organes spéciaux

La gouvernance sécuritaire au plan bilatéral apparaît comme le cheval de bataille dans un contexte où la restauration de la paix, de l'ordre public et le problème de développement économique en dépend. C'est pourquoi, une stratégie de mutualisation des efforts au plan bilatéral est mise en exergue pour lutter et éradiquer le phénomène d'insécurité qui sévit autour de la frontière commune.

Les rencontres officielles entre ces deux pays sous l'égide des délégations ministérielles traitant des sujets de sécurité aux frontières ont permis la mise au point d'un certain nombre d'actions comme moyen de lutte contre l'insécurité transfrontalière. Ces assises représentent des séances de réflexions, de débats, de discussions et de décisions au cours desquelles bien des résolutions sont adoptées pour encadrer le problème de sécurité à travers les frontières. C'est ainsi que de manière consensuelle il a été adopté lors de la rencontre de N'Djamena en 1999 l'organisation des opérations militaires conjointes de deux côtés de la frontière commune (Abakar, 2002:11). Ce mode d'intervention est une approche sécuritaire dans la mesure où elle permet d'organiser les patrouilles militaires de deux côtés de la frontière. Les Etats sont convenus de créer des corps spéciaux au sein de leur armée respective afin de lutter efficacement contre l'insécurité sur leur frontière.

C'est ainsi qu'accessoirement au Groupement Mobile d'Intervention Policière (GMIP), le Tchad a créé un corps d'élite au sein de l'armée nationale dénommé antigang¹³. Comme tout corps spécialisé, cette unité d'élite militaire a pour tâche primordiale de veiller à la sécurité des frontières afin d'éradiquer les menaces sécuritaires. Cette pratique pour le contrôle de la sécurité de frontières mobilise de facto des moyens humains, financiers et logistiques conséquents dans la mesure où la recherche de la paix et de la stabilité politique s'inscrivent dans la longue durée. Le Cameroun, pour sa part, depuis

¹³Archives du ministère tchadien de l'intérieur et de la sécurité publique.

le phénomène des coupeurs de routes et les menaces des bandits de grand chemin, met sur pieds des corps armés d'élite dénommés aussi Antigang et le Bataillon d'Intervention Rapide (BIR)¹⁴. Cette unité de corps armé s'investit également dans la lutte contre l'insécurité autour des frontières. Les initiatives dans l'organisation des opérations militaires conjointes ou similaires de deux côtés de frontières Tchad-Cameroun ont permis de maîtriser l'ampleur du phénomène d'insécurité sur les frontières et contribué notamment à réduire les dégâts humains et matériels. Cette méthode est l'une des pratiques effectives adoptées dans la recherche de rétablissement de la paix et de l'ordre public autour des frontières par les deux pays. L'organisation des opérations militaires conjointes ou similaires est certes l'une des actions concrètes permettant de maîtriser et d'assurer la sécurité autour des frontières mais toutefois il convient de noter aussi l'importance des échanges d'informations entre les organes spéciaux comme moyen d'actions efficaces pour sécuriser les frontières.

De tout temps, dans le système de fonctionnement des Etats, la recherche des informations appropriées suivant des renseignements fiables a toujours été l'une des formules incontournables pour la gestion, le contrôle et la maîtrise du pouvoir de l'Etat. La logique de la quête d'informations est un modèle qui s'inscrit dans les formules de la gouvernance publique en l'occurrence le contrôle et la gestion de la sécurité. Dans le contexte où le multipartisme favorise un débat pluriel et multiforme ou celui communément appelé contexte démocratique, à la faveur duquel les libertés d'opinions, d'expressions, d'appartenance politique...représentent un modèle de vie politique, la quête d'informations à travers les renseignements publics représentent une modalité d'actions efficace dans la pratique contre l'insécurité. Ce système de gestion politique s'est développé grâce à l'informatisation et au développement de la technologie de l'information et de la communication. Avec la

¹⁴Entretien avec Mekondane Obounou Albert, le 22/04/2018, Kousseri (Cameroun).

fluidité des outils de communications, les Etats démocratiques arrivent à contrôler l'information afin de mieux maîtriser les questions liées à la sécurité. De cette situation, il convient de souligner que le contexte démocratique est celui où la technologie de l'information est la plus mise en valeur dans le domaine des renseignements publics. Grâce au développement du phénomène technologique, le contexte démocratique favorable à cette situation propose une diversité d'outils qui permettent l'accès facile aux informations. C'est pourquoi au-delà des informations à l'interne, les préoccupations internationales interpellent les Etats à installer dans leurs rapports bilatéraux le système d'échanges d'informations comme modalité idoine de politique de sécurité autour des frontières.

La mutualisation des échanges sur les renseignements entre ces Etats est une variante ou alors une approche de politique collégiale de sécurité qui permet d'une part de veiller à la sécurité frontalière et d'autre part de garantir la surveillance du territoire national. Le Tchad et le Cameroun en mettant à l'épreuve ce mécanisme d'action diligente entendent apporter des solutions à la faveur de la protection de sécurité sur leurs frontières. Cette mesure permet aux deux Etats de mener et de mettre au point des actions déterminantes dans la mutualisation des échanges permettant ainsi de garantir la sécurité de leurs pays respectif. Ces échanges d'informations entre ces pays participent à l'édification des opérations en faveur de la lutte contre l'insécurité autour des frontières. La situation de la gestion et du contrôle des frontières Tchad-Cameroun a permis d'asseoir un certain nombre d'actions aussi bien stratégiques et actifs dans la limitation, le frein et la maîtrise du problème de l'insécurité sur les frontières. C'est pourquoi des services de production d'informations outillés et commodes aux nouvelles données de la technologie de communication jouent un rôle déterminant. C'est ainsi qu'on retrouve en général sur toutes les frontières les services et éléments chargés de la sécurité et d'informations¹⁵. Dans le temps

¹⁵Entretien avec Mekondane Obounou Albert, le 22/04/2018, Kousseri, (Cameroun).

tout comme dans l'espace, à l'échelle de toutes les frontières les éléments chargés de la production d'informations recherchées aux prix des efforts fournis arrivent à faire déjouer et maîtriser les actes d'insécurité. Le climat des échanges permanents entre ces pays frères traduit leur volonté politique et leur capacité à pouvoir régler l'insécurité ambiante sur leurs frontières. Dès lors, on constate que les opérations militaires et les échanges d'informations en constituent des moyens d'actions efficaces dans la lutte contre l'insécurité. Il importe de souligner que, les initiatives collectives des États en matière de sécurité varient au gré de l'ampleur des phénomènes et en fonction de la nature de problèmes de sécurité qui se pose. Tout comme l'organisation des opérations militaires et les échanges d'informations, il convient bien évidemment de situer l'apport aussi important de la coopération judiciaire entre ces deux États.

2.2. Coopération judiciaire et moyens de lutte contre l'insécurité

Le système de gouvernance sécuritaire entre le Tchad et le Cameroun représente une chaîne assez étendue qui fait intervenir aussi la coopération judiciaire comme moyen pratique dans la sécurisation des frontières. La coopération judiciaire entre le Tchad et le Cameroun est une méthode de sécurité instituée par ces États dans le contexte démocratique¹⁶. À la faveur de ce contexte favorisant la libéralisation de la vie politique et économique, on assiste à une floraison des activités libérales. Ces activités sont menées dans la plupart des cas par de groupements d'organisations associatives notamment à vocation commerciale (Rémadji, 2013:27). La fréquence et le rayonnement de ces activités à travers les mouvements incessants des populations au niveau de la frontière occasionnent des incidents frontaliers liés aux vols, à l'usage de la violence et autres formes de crime et délit par des individus ou groupes d'individus mal intentionnés de part et d'autre de la frontière entre le Tchad et le Cameroun. Cette situation constitue de plus en plus une entrave dans les rapports de bon voisinage entre ces pays. Elle devient au fil de temps préoccupante dans la mesure

¹⁶Entretien avec Njila René, le 07 mars 2018, Ambassade du Cameroun (Tchad).

où elle génère une atmosphère de peur orchestrée par la récurrence de l'insécurité.

C'est pourquoi, au plan de leur gouvernance bilatérale le Tchad et le Cameroun pays limitrophes inscrivent dans leur agenda et au menu du contingent de leurs actions, la collaboration judiciaire comme prompt moyen de sécurisation de frontières. La collaboration judiciaire est une forme d'échanges et d'actions en matière de justice. La justice pour un Etat constitue une garantie qui consiste à réprimer les actes et les comportements contraires à la loi et aux législations nationales¹⁷. Elle est souverainement mise en exergue en fonction des contours qui définissent son application. Elle permet entre ces Etats d'échanger les informations au sujet des personnes soupçonnées ou identifiées comme acteurs d'insécurité sur les deux frontières.

Le Tchad et le Cameroun s'accordent mutuellement à juguler le phénomène d'insécurité qui sévit autour de leur frontière par une politique de mise en commun des moyens judiciaires. L'intensité des activités illicites autour des frontières du fait des trafics des armes, et de la drogue, de comportements violents des groupes armés et des vols des véhicules constitue une préoccupation majeure dans les relations bilatérales Tchad-Cameroun. De plus, l'émergence du phénomène des coupeurs de routes des années 1994 sur les axes commerciaux Tchad-Cameroun et leur facilité à traverser les frontières des deux Etats pose un réel problème de sécurité qui préoccupe au plus haut niveau ces deux Etats (Saibou, 2012 :38). C'est grâce à la libéralisation de la vie politique et économique que ces activités sont menées par des hommes ou des groupes de personnes échappant à la vigilance des gouvernements tchadiens et camerounais. Cet état de fait oblige et mobilise ces Etats dans leurs efforts d'application des moyens communs de défense contre l'insécurité à travers la mise en exergue d'une politique de coopération judiciaire.

¹⁷Entretien avec Liman Mahamat, le 19 janvier 2018, N'Djamena (Tchad).

Dans le contexte démocratique en Afrique, le problème de sécurité autour des frontières est fréquent. Pour ce qui est des frontières du Tchad avec ses voisins, on remarque qu'à l'Est la question du Darfour pose un réel problème de sécurité autour des frontières avec non seulement l'émergence mais surtout l'influence des rébellions armées interposées entre le Tchad et le Soudan (Waidou, 2014:96). Les manifestations de ces « rébellions progouvernementales » ont entraîné des crimes les plus odieux autour de la sphère géographique Darfour où les menaces ont ponctué une insécurité sans égale sur les frontières. Pour ce qui est des frontières Tchad-Cameroun plus précisément au Sud-ouest et au Sud du Tchad, les effets de l'insécurité se matérialisent notamment par la fragilité de la situation sécuritaire du Tchad et la mobilité des malfaiteurs qui rendent les frontières fragiles et perturbent la stabilité et la paix. Cette situation est à l'œuvre de l'exacerbation du phénomène d'insécurité autour des frontières. Dès lors :

La zone frontalière est le lieu privilégié du grand banditisme. Après avoir préparé leurs coups, les bandits traversent rapidement la frontière, échappent ainsi à leurs éventuels poursuivants. Ensuite des personnes qui commettent des crimes dans un pays, trouvent refuge auprès de leurs parents dans le pays voisin...Pour tout cela, des échanges des renseignements et des extraditions ont été fréquents (Saibou, 2000:311).

Toutefois, il convient de relever que, l'intensité et la permanence de l'insécurité sur ces frontières sont fréquentes dans le contexte de la libéralisation de la vie politique et économique. Face à cette situation, l'expression plurielle des opinions publiques et les facilités de l'exercice des activités libérales représentent le socle ou du moins les germes de la floraison des activités illicites sur les frontières entraînant les menaces à la sécurité entre ces Etats. Dès lors, on constate que la phase de l'ouverture démocratique occasionne l'excès de comportement conduisant ainsi à des violences incontrôlées. Le Tchad et le Cameroun, en tant qu'Etats souverains mobilisent leurs efforts dans la lutte contre l'insécurité autour des frontières par le biais d'une politique de coopération judiciaire. Dès lors, la traque contre les entrepreneurs de l'insécurité sur les

frontières est mise en œuvre dans l'optique d'assurer la paix et la sécurité.

Cette action agissante de coopération judiciaire consiste à mener des opérations conjointes dans les buts d'identifier et de procéder aux arrestations des auteurs de troubles sur les frontières respectives. Les actions collectives menées par ces Etats contre les acteurs d'insécurité participent au principe de mutualisation des efforts qui consiste à protéger les frontières contre les malfaiteurs. Ceci étant, lorsque par exemple les hommes mal intentionnés posent un acte meurtrier ou causent de crimes dans l'un des Etats, ils sont recherchés et poursuivis par les juridictions tchadiennes et camerounaises. Les gouvernements de ces pays multiplient leurs efforts de coopération en insistant sur la collaboration régulière et active des autorités administratives frontalières.

La région du Chari Baguirmi au Tchad, à la frontière Sud-ouest avec le Cameroun, est une localité frontalière où les activités commerciales sont intenses et fréquentes. Cette région représente le poumon politique du Tchad dans la mesure où elle incarne le siège de la capitale tchadienne et représente par excellence le pôle stratégique des échanges entre les deux pays. Le phénomène de la violence entre cette région du Tchad et Kousseri, la localité frontalière du Cameroun a pris une proportion inquiétante entraînant des crimes ayant coûté des vies humaines. Tout est prétexte de violence, c'est ainsi qu'à travers les opérations d'échanges des devises sur le marché tchadien on assiste à des fusillades orchestrées par un groupe des brigands dont le chef présumé a élu domicile à Kousseri¹⁸. Cette activité criminelle est exercée le plus souvent par un groupe d'individus dont les complices se trouvent dans les deux villes frontalières. Ainsi, le cas d'espèce a mobilisé le déploiement des efforts diplomatiques conjoints. Cette logique de poursuite et d'arrestation a conduit à l'arrestation effective du chef de gang grâce aux actions menées par les deux

¹⁸ Entretien avec Mekondane Obounou Albert, le 19 janvier/2018, Kousseri (Cameroun).

forces de l'ordre. Au-delà de ce fait, il convient de souligner que le phénomène de violence autour des frontières de deux pays a pris une proportion inquiétante du fait de sa multiplicité et de son impact sur le quotidien des activités commerciales entre ces pays.

Outre le crime exercé à la suite d'échanges de devise ayant entraîné mort d'hommes, il importe de relever que bien d'autres cas de crimes ont été enregistrés faisant ainsi l'objet de coopération judiciaire de deux gouvernements en question dont les objectifs consistent à mettre fin à ce phénomène. Il s'agit bien évidemment d'un acte isolé de crime à la solde d'un individu ayant causé un forfait en territoire camerounais et pris fuite au Tchad¹⁹. En effet, la coopération judiciaire entre ces deux Etats voisins par l'entremise de la collaboration des autorités administratives frontalières constitue un moyen d'action efficace au problème de sécurité sur les frontières Tchad-Cameroun. Cette action collégiale a contribué non seulement à freiner le phénomène d'insécurité mais bien plus elle a occasionné de série d'identifications et d'arrestations des acteurs au trouble public sur ces frontières.

Conclusion

La frontière Tchad-Cameroun fait l'objet perpétuel des actes criminels où les auteurs de troubles passent inaperçus entre les deux pays. Cette situation est fort ancienne mais elle devient plus fréquente à la suite des années 1990 où on remarque la floraison des activités commerciales et le développement des réseaux des malfaiteurs. De ce fait, tenant compte des responsabilités qui leur incombent dans le domaine de défense et de protection des intérêts matériels et vitaux de leurs populations respectives, les gouvernements tchadiens et camerounais s'investissent dès lors à mettre en œuvre dans les perspectives de leurs relations bilatérales de stratégies et moyens d'actions communes de lutte contre l'insécurité transfrontalière. Les résultats de cette étude montrent à l'évidence que les stratégies de lutte contre l'insécurité mises en place à travers la création de commission mixte permanente de

¹⁹ Entretien avec Hassana Abdoulaye, le 27 janvier 2018, N'Djamena (Tchad).

sécurité et la commission ad-hoc contribuent à l'identification et à l'analyse des problèmes de sécurité. Ce qui a permis à ces Etats après des compromis réfléchis concertés de prendre des mesures qui s'imposent au moyen de définir des cadres formels de ripostes contre l'insécurité sur les frontières. C'est ainsi que cette logique permet d'aboutir à la maîtrise de la situation sécuritaire à travers la mise en exergue d'une politique de recherches d'informations et de coopération judiciaire active permettant ainsi de mettre la main sur les cas de violences suscités. Cette initiative gouvernementale dans le domaine des rapports bilatéraux a permis d'aboutir aux résultats probants quand on remarque que les crimes orchestrés par le réseau des gangsters ou à travers des mouvements isolés d'individus sont automatiquement réprimés par les deux Etats voisins. Ce qui suscite l'importance et l'intérêt d'une diplomatie bilatérale axée sur les besoins de protection de sécurité des personnes et leurs biens.

Bibliographie

Ouvrages, archives, thèses, mémoires et articles scientifiques.

Ango, Ela, P. (2001). *La prévention des conflits en Afrique Centrale : prospective pour une culture de la paix*. Paris : Kartala.

Gérémi N. (1986). *Tchad vingt ans de crises*. Paris : L'Harmattan.

Hoinathy, R. (2013). *Pétrole et changement social au Tchad*. Paris : Karthala.

Saibou, I. (2012). *Ethnicité, frontières et stabilité aux confins du Cameroun, du Nigéria et du Tchad*. Paris : L' Harmattan.

Tétémadi Bangoura, M. (2005). *Violence politique et conflits en Afrique : le cas du Tchad*. Paris : L'Harmattan.

Yacoub Mahamat, S. (2005). *Tchad : Des rebelles aux seigneurs de guerre, la désagrégation de l'Armée Nationale*. N'Djamena-Tchad : Edition Al-Mouna.

Archives du ministère tchadiens des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine, Procès-verbal de rencontre interministérielle Tchad- Cameroun, mars 1994, Maroua-Cameroun.

Archives du ministère tchadien des Affaires Etrangères et de l'Intégration africaine. Rapport de la sous-commission questions politiques et problème de l'Emi/Immigration, N'Djamena-Tchad.

Archives du ministère tchadien de l'intérieur et de la sécurité publique.

Archives de l'Ambassade du Cameroun au Tchad, Rapport sur l'Etat des relations Cameroun/Tchad.

Mahamat, A. 2002. *Ambassade du Cameroun au Tchad : Les grands dossiers de la coopération*. Mémoire de Maîtrise professionnelle. Yaoundé : Institut des Relations Internationales du Cameroun

Tony Marie, A. (1989). *Les commissions mixtes dans la diplomatie camerounaises, contribution à la connaissance de la politique étrangère du Cameroun*. Thèse de Doctorat du 3eme cycle. Yaoundé : Institut des Relations Internationales du Cameroun.

Waidou, A. 2014. *Le Darfour soudanais et l'instabilité politique au Tchad : 1966-2008*. Thèse de Doctorat Ph.D. Cameroun : Université de Maroua.

Yaouba, A. (2007). *Les relations transfrontalières entre le Cameroun et le Tchad au XXème siècle*. Thèse de Doctorat Ph.D. Université de Yaoundé I : Cameroun.

Issa, S. 2006. « La prise d'otage dans les confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad : une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier », in *www.Polis/R.C.S.P.S.R.vol.13, Numéro 1-2, 2006*. Consulté le 18 août 2014.

Sur les frontières Tchad-Cameroun.

Sources orales

N°	Nom et Prénom	Fonction	Age	Lieu/entretien	Date/entretien
----	---------------	----------	-----	----------------	----------------

MAHAMAT MEY M., ARMI J., ZAKINET D., *Coopération transfrontalière Tchad-Cameroun en matière de sécurité ...*

01	Abouna Mahamat	Diplomate	51 ans	Yaoundé	18/06/2017
02	Gali Ngothé Gatta	Homme politique	59 ans	N'Djamena	05/02/2018
03	Hassana Abdoulaye	Préfet Chari Baguirmi	67 ans	N'Djamena	27/01/2018
04	Liman Mahamat	Ancien de la justice	51 ans	N'Djamena	19/01/2018
05	Saleh Yacoub	Enseignant-chercheur	67 ans	N'Djamena	16/04/2018
06	Mékondané Obounou	Préfet Kousseri/CMR	68 ans	Kousseri	22/04/2018
07	Njila René	Diplomate	51 ans	N'Djamena	07/03/2018
08	Oumar Nouri	Diplomate	58 ans	N'Djamena	11/01/2018
09	Bah Oumarou Sanda	Ambassadeur: Cameroun/Tchad	64 ans	N'Djamena	14/03/2018